

LES SYNDICATS ET LE COMMERCE



Rwanda

Fiche d'information sur le commerce

Zone de libre-échange continentale africaine



RWANDA FICHE D'INFORMATION COMMERCIALE

Syndicats, commerce et ZLECAF

Octobre 2024

La ZLECAf influencera les politiques nationales qui affectent l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance - les syndicats doivent être prêts à s'engager dans ce processus.

Les aspects pratiques de la ZLECAf, la manière dont elle affectera le commerce, les politiques et l'emploi, sont inconnus et doivent être mieux compris.

Cette ressource donne un aperçu de la dynamique commerciale en Rwanda et aide les syndicats à réfléchir au commerce et à leurs intérêts dans la ZLECAf.

Table des matières



LES SYNDICATS ET LE COMMERCE

Rwanda Fiche d'information Commerciale

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Liste des figures	3
<hr/>	
Liste des tableaux	3
<hr/>	
SECTION 1: DÉMOGRAPHIE	4
1.1 Population	4
<hr/>	
SECTION 2: INDICATEURS ÉCONOMIQUES	6
2.1 Produit intérieur brut (PIB)	6
2.2 Composition du PIB	7
2.3 PIB par habitant	7
2.4 Inflation	8
2.5 Taux d'intérêt	8
2.6 Taux de change	8
<hr/>	
SECTION 3: LE MARCHÉ DU TRAVAIL	9
3.1 Emploi et chômage	9
3.2 Répartition de l'emploi dans l'industrie	10
3.3 Economie informelle	10
<hr/>	
SECTION 4: APPARTENANCE A UN SYNDICAT	11
4.1 Fédérations syndicales	11
4.2 Syndicalisation	11
<hr/>	
SECTION 5: COMMERCE INTERNATIONAL	12
5.1 Exportations et importations de marchandises	12
5.2 Commerce des services	12
5.3 Principales destinations des exportations	13
5.4 Principales sources d'importation	14
5.5 Accords commerciaux et appartenance à une communauté économique	15

Table des matières

(suite)

SECTION 6: ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES (ZES) 16

- 6.1 Cadre juridique et institutionnel 16
 - 6.2 Incitations 16
-

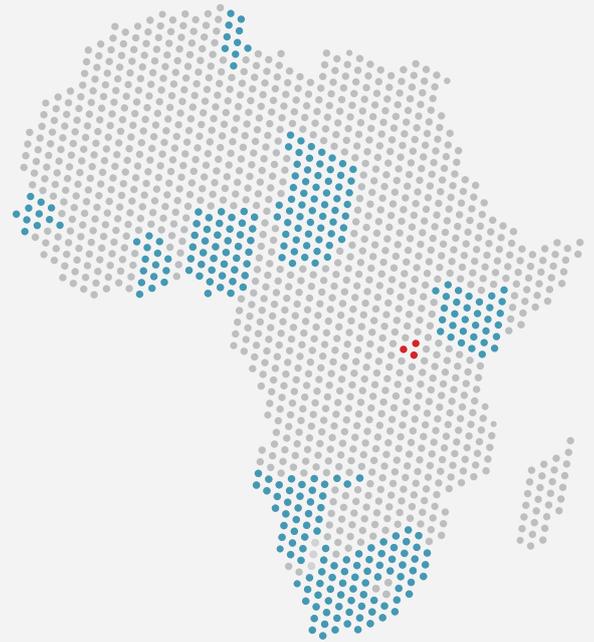
SECTION 7: POLITIQUE INDUSTRIELLE DU RWANDA 17

- 7.1 Objectifs et stratégies 17
 - 7.2 Actions politiques 17
-

SECTION 8: MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE 18

- 8.1 Migrants 18
 - 8.2 Émigrants 18
-

RÉFÉRENCES 20



Liste des figures

Figure 1: PIB (milliards de dollars) et taux de croissance du PIB (%)	6
Figure 2: Source de croissance	7
Figure 3: PIB par habitant (US\$)	7
Figure 4: Taux d'intérêt débiteur (%)	8
Figure 5: Emploi et chômage	9
Figure 6: Répartition industrielle de l'emploi	10
Figure 7: Répartition des membres des syndicats	11
Figure 8: Les 5 premiers partenaires (exportations, en millions de dollars)	13
Figure 9: Structure des exportations par groupe de produits en 2022	13
Figure 10: Émigrants rwandais en Afrique	19

Liste des tableaux

Tableau 1: Population (projection) par sexe (2022)	4
Tableau 2: Population par cohortes d'âge (2022)	5
Tableau 3: Taux de change (2022-2024)	8
Tableau 4: Commerce de marchandises (millions de dollars)	12
Tableau 5: Commerce des services (millions de dollars)	12
Tableau 6: Cinq principales sources d'importations (2022)	14
Tableau 7: Les 10 premières importations (2022)	14
Tableau 8: Accords commerciaux préférentiels	15
Tableau 9: Migrants internationaux (nationalités autres que rwandaise)	18
Tableau 10: Rwandais vivant à l'étranger (2020)	19

LES SYNDICATS ET LE COMMERCE

Rwanda Fiche d'information Commerciale

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

SECTION 1: DÉMOGRAPHIE

1.1 Population



EN 2022, LA POPULATION
DU RWANDA ATTEINDRA
13.2 MILLION



FEMMES
51.4%



HOMMES
48.6%

Comme le montre le tableau 1, les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes, représentant 51,4 % de la population, tandis que les hommes représentaient 48,6 %.

Tableau 1: Population (projection) par sexe (2022)

Sexe	Total	Pourcentage
Homme	6,429,326	48.54
Femme	6,817,068	51.46
Tous	13,246,394	100.00

2023 Source : adapté de l'Institut national de la statistique du Rwanda (NISR), 2023

La population du Rwanda est jeune. Environ 72 % de la population du pays avait moins de 35 ans en 2022 (voir tableau 2).

Tableau 2: Population par cohortes d'âge (2022)

Cohorte d'âge	Total	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0-14 ans	4,956,812	37.42	37.42
15-24 ans	2,683,890	20.26	57.68
25-34 ans	1,958,054	14.78	72.46
35-59 ans	2,784,709	21.02	93.49
60 ans et plus	862,929	6.51	100.00
Tous	13,246,394	100.00	

Source: Adapté de NISR (2023)



SECTION 2: INDICATEURS ÉCONOMIQUES

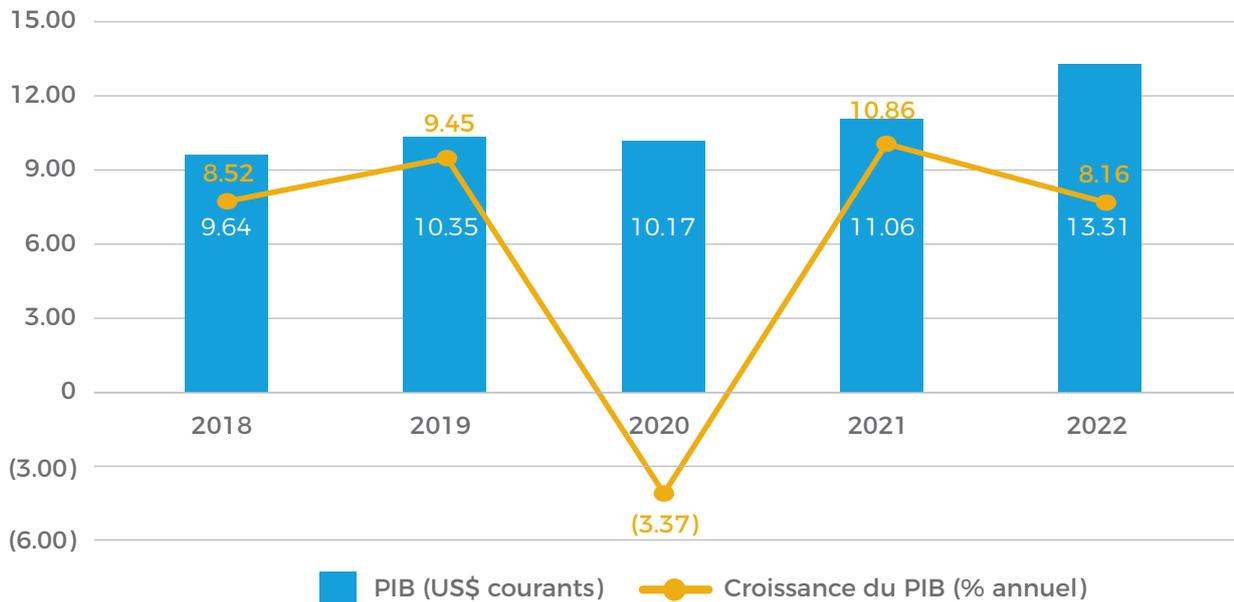
2.1 Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB du Rwanda était d'environ 13,31 milliards de dollars en 2022, avec un taux de croissance annuel d'environ 8 %.



LE PIB ÉTAIT D'ENVIRON
US \$13.31 BILLION
EN 2022.

Figure 1: PIB (milliards de dollars) et taux de croissance du PIB (%)

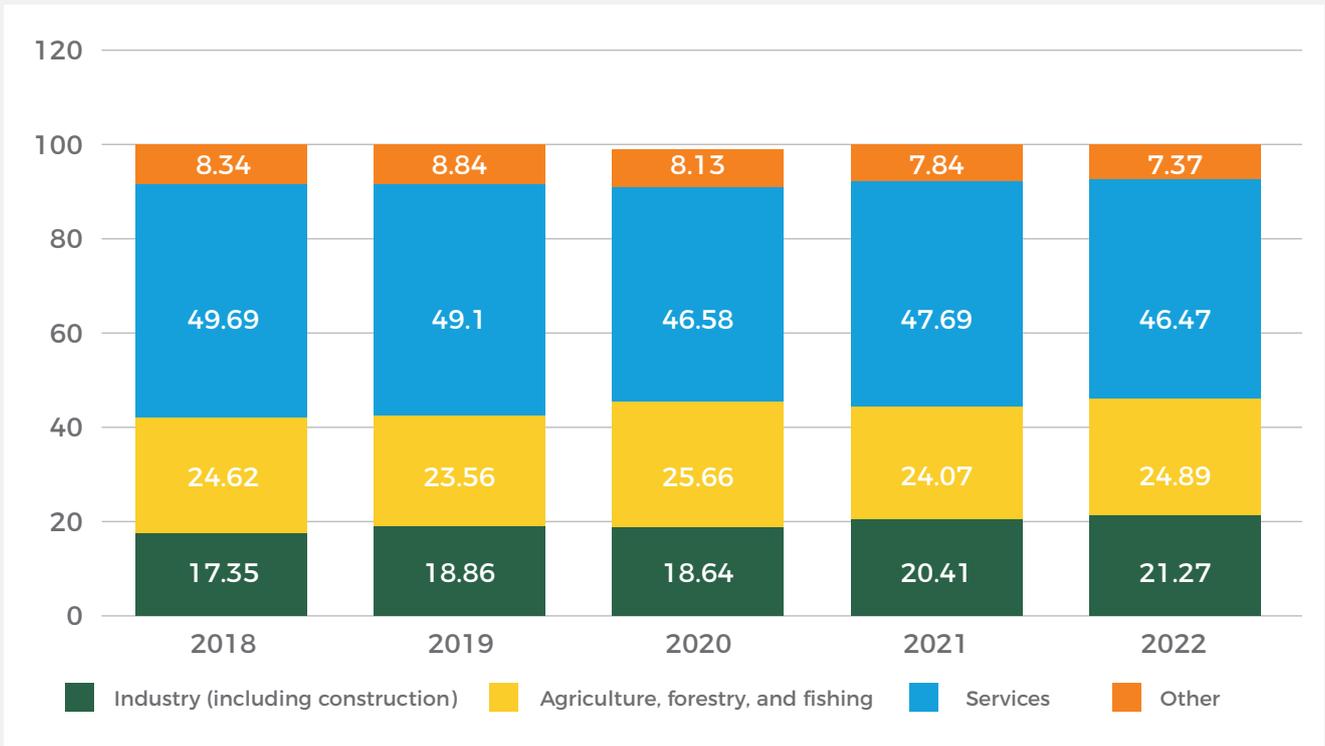


Source: Banque mondiale (2024)

2.2 Composition du PIB

Le secteur des services a été le principal contributeur au PIB du Rwanda, représentant environ 46 % en 2022. Le secteur industriel a fourni environ un quart du PIB du pays.

Figure 2: Source de croissance

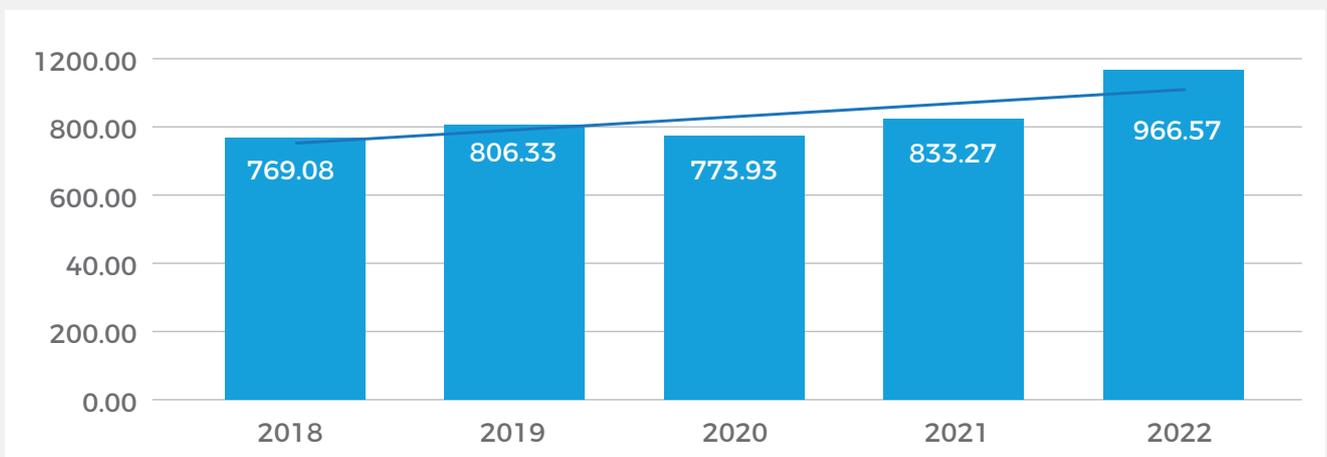


Source: Banque mondiale (2024)

2.3 GDP PIB par habitant (US\$)

La figure 3 montre que le PIB par habitant du Rwanda était de 966,57 USD en 2022.

Figure 3: PIB par habitant (US\$)



Sources : adapté de la Banque mondiale (2024)

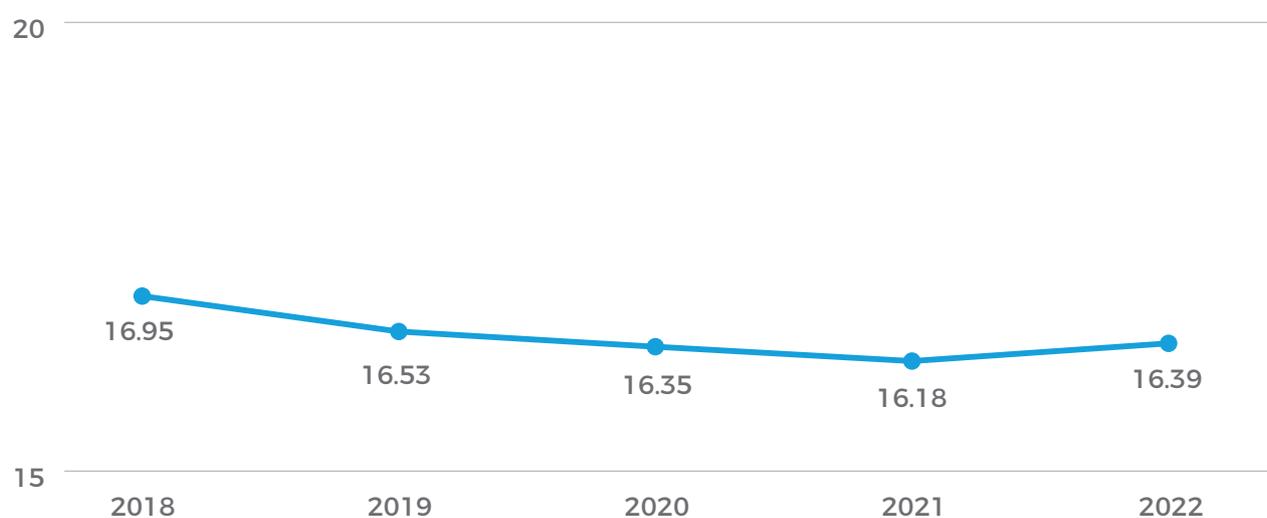
2.4 Inflation

En 2022, l'inflation était de 17,7 % au Rwanda (Banque mondiale, 2024).

2.5 Interest rates

Les taux d'intérêt débiteurs au Rwanda ont oscillé autour de 16 % entre 2018 et 2022. Des taux d'intérêt élevés augmentent le coût des affaires, réduisant la compétitivité des entreprises sur les marchés nationaux et internationaux.

Figure 4: Taux d'intérêt débiteur (%)



Source: adapté de la Banque mondiale (2024)

2.6 Taux de change

La monnaie du Rwanda - le Franc Rwandais (Frw) - est restée relativement stable. Au cours de l'exercice 2021-2022, il s'est déprécié d'environ 4 % par rapport au dollar américain et de 3 % par rapport à la livre sterling, tout en s'appréciant marginalement (environ 2 % par rapport à l'euro).

Tableau 3: Taux de change (2022-2024)

Moyenne de l'exercice	Dollar américain		Livre sterling		Euro	
	US\$1 =Frw	Change (%)	£1 = Frw	Change (%)	€1 = Frw	Change (%)
2019-2020	US\$1 =Frw920.21		£1 = Frw1159.92		€1 = Frw1017.32	
2020-2021	US\$1 =Frw967.99	-5.19	£1 = Frw1305.07	-12.51	€1 = Frw1155.39	13.57
2021-2022	US\$1 =Frw1007.90	-4.12	£1 = Frw1341.78	-2.81	€1 = Frw1136.40	1.64

Source: adapté de la Banque nationale du Rwanda (BNR) (n.d.)

SECTION 3: LE MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 Emploi et chômage

La figure 5 présente le ratio emploi/population et le taux de chômage du Rwanda en 2022, montrant qu'environ 45 pour cent des personnes âgées de 16 ans et plus étaient employées. Le taux d'emploi était plus élevé chez les hommes (52,7 %) que chez les femmes (37,3 %).

Employment



LES PERSONNES ÂGÉES
DE 16 ANS ET PLUS

45%



FEMME

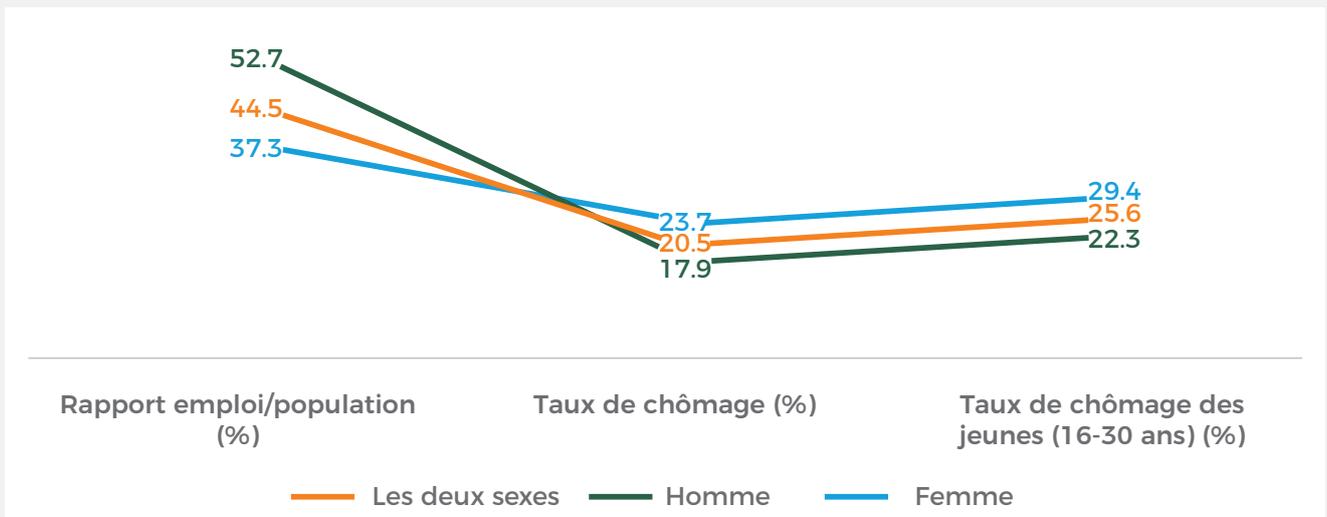
37.3%



HOMME

52.7%

Figure 5: Emploi et chômage



Source: Adapté de NISR (2023B)

Le chômage ouvert est élevé au Rwanda. Comme l'illustre la figure 5, environ 21 pour cent de la main-d'œuvre était au chômage en 2022, avec des taux de chômage plus élevés chez les femmes (23,7 pour cent) que chez les hommes (17,9 pour cent). Le chômage des jeunes était d'environ 26 pour cent en 2022.

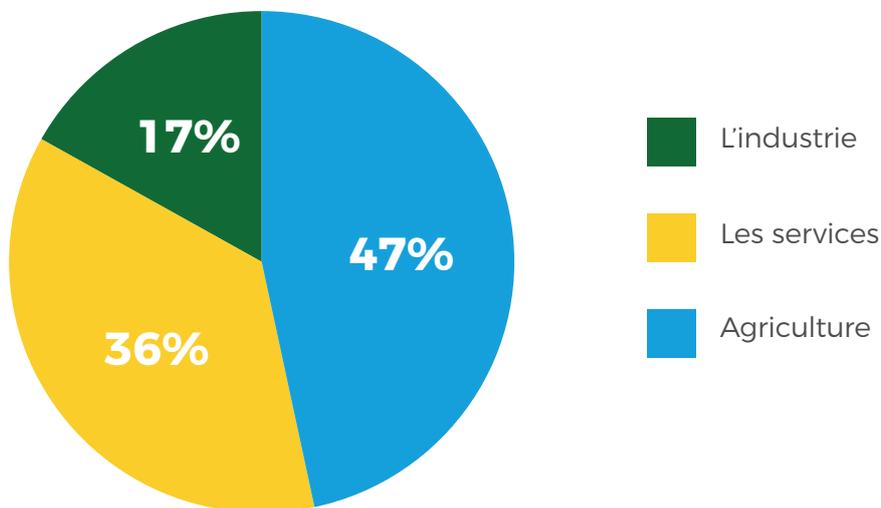
Unemployment



3.2 Répartition de l'emploi dans l'industrie

L'agriculture est la première source d'emploi au Rwanda, avec environ 47 pour cent des personnes employées travaillant dans ce secteur en 2022 (voir Figure 5).

Figure 6: Répartition industrielle de l'emploi



Source: adapté de NISR (2023B)

3.4 Économie informelle

En 2022, environ 3,2 millions de personnes occupaient un emploi informel, soit 91,3 % de l'emploi total (NISR, 2023B).

SECTION 4: APPARTENANCE À UN SYNDICAT

4.1 Fédérations syndicales

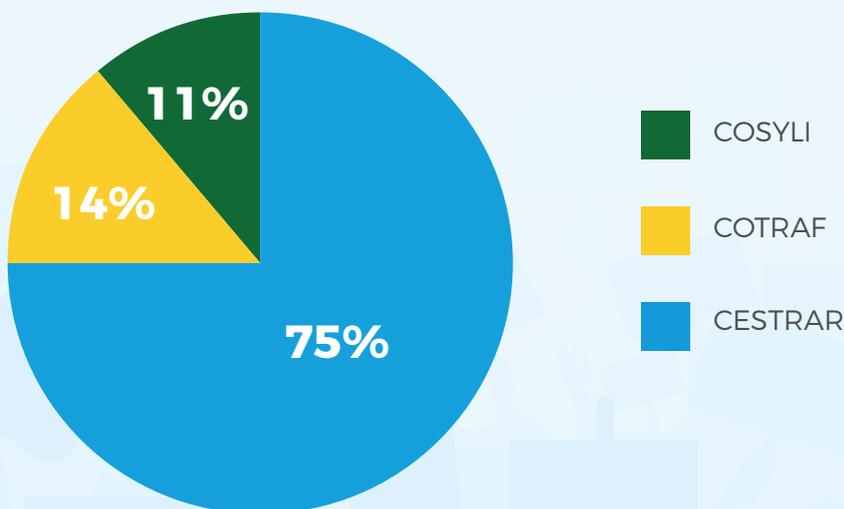
Il existe trois principales centrales syndicales au Rwanda : La Centrale syndicale des travailleurs du Rwanda (CESTRAR), le Congrès de la confrérie des travailleurs et du travail (COTRAF) et le Conseil national des organisations syndicales libres du Rwanda (COSYLI).

4.2 Syndicalisation

En 2023, le Rwanda comptait environ 300 000 membres de syndicats, soit un taux de syndicalisation de 6,9 pour cent (Agence danoise de développement syndical (DTDA) (n.d.)). Les femmes représentaient environ 40 pour cent de l'ensemble des membres.

La figure 7 montre que CESTRAR est la plus grande fédération syndicale du Rwanda, avec 75 pour cent du nombre total de membres. La COTRAF détient 14 pour cent, tandis que la COSYLI représente 11 pour cent des membres.

Figure 7: Répartition des membres des syndicats



Source: adapté de DTDA (n.d.)

SECTION 5: COMMERCE INTERNATIONAL

5.1 Exportations et importations de marchandises

Les importations de marchandises (biens) du Rwanda ont été supérieures aux exportations en 2015 et 2022. Le tableau 4 indique que les importations du pays ont dépassé les exportations d'environ 1,45 milliard USD en 2022.

Tableau 4: Commerce de marchandises (millions de dollars)

Classification	2015	2022
Exportations de marchandises	682	2,111
Importations de marchandises	2382	3569
Balance commerciale des marchandises	-1,700	-1,458

Source : adapté de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2024

5.2 Commerce des services

Le Rwanda a enregistré une balance commerciale des services positive en 2022, après avoir connu un déficit de 253 millions USD en 2015. Comme le montre le tableau 5, les exportations de services du pays ont dépassé les importations d'environ 5 millions de dollars US en 2022. Les voyages (45,3 %) et les transports (26,6 %) étaient les principaux services exportés par le Rwanda en 2022 (CNUCED, 2024).



EXPORTATIONS DE SERVICES EN 2022

US\$883 MILLIONS



IMPORTATIONS DE SERVICES EN 2022

US\$878 MILLION



DE LA BALANCE
COMMERCIALE EN 2022:

US\$5 MILLION

Tableau 5: Commerce des services (millions de dollars)

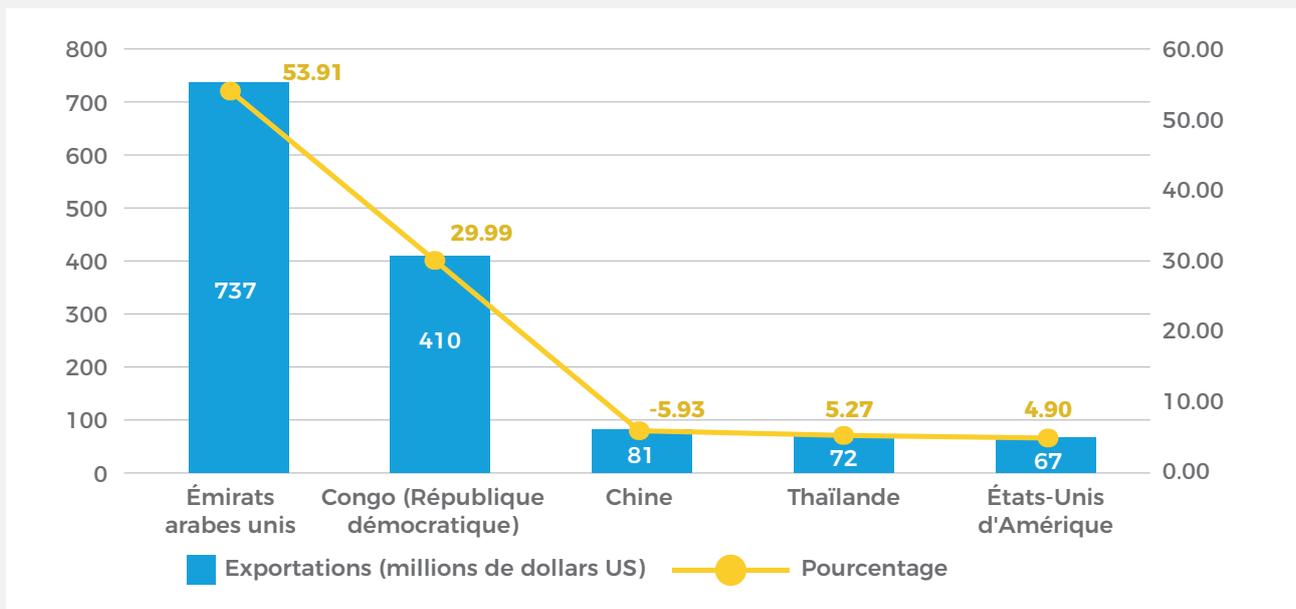
Classification	2015	2022
Exportations de services	767	883
Importations de services	1020	878
Balance commerciale des services	-253	5

Source : adapté de la CNUCED (2024)

5.3 Main export destinations

En 2022, les Émirats arabes unis (EAU) étaient la principale destination des exportations du Rwanda. La figure 8 montre qu'environ 54 pour cent des exportations du pays vers ses cinq premières destinations sont allées aux EAU. La République démocratique du Congo s'est classée deuxième, recevant 410 millions USD, soit environ 30 pour cent des exportations du Rwanda vers les cinq premières destinations en 2022.

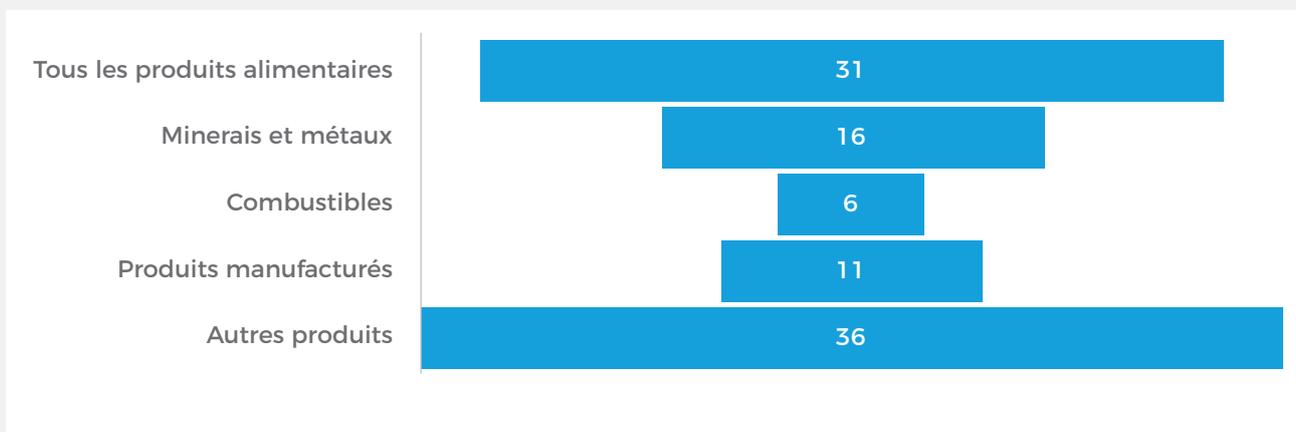
Figure 8: Les 5 premiers partenaires (exportations, en millions de dollars)



Source: adapté de la CNUCED (2024)

La figure 9 montre que les produits alimentaires étaient le groupe de marchandises dominant dans les exportations du Rwanda en 2022, représentant environ 31 pour cent des exportations totales du pays.

Figure 9: Structure des exportations par groupe de produits en 2022



Source: adapté de la CNUCED (2024)

5.4 Principales sources d'importation

En 2022, la majorité des importations du Rwanda provenaient de Chine. Comme le montre le tableau 6, les importations en provenance de la Chine ont totalisé 1,13 milliard USD, représentant environ 36 pour cent des importations totales du pays en provenance de ses cinq principales sources.

Tableau 6: Cinq principales sources d'importations (2022)

Pays	Montant (en millions de dollars)	Pourcentage
Chine	1133.36	36.37
Tanzanie, République-Unie	599.69	19.24
Kenya	502.12	16.11
Inde	470.93	15.11
Emirats Arabes Unis	410.04	13.16

Source: adapted from NISR (2023C)



Tableau 7: Les 10 premières importations (2022)

No.	Produits de base	Montant (en millions de dollars)	Pourcentage
1	Machines et matériel de transport	909.64	17.14
2	Produits manufacturés classés	852.21	16.06
3	Aliments et animaux vivants	828.58	15.61
4	Combustibles minéraux, lubrifiants et matériaux connexes	785.32	14.80
5	Produits chimiques et connexes,	575.38	10.84
6	Autres marchandises et transactions	510.38	9.62
7	Articles manufacturés divers	407.04	7.67
8	Huiles, graisses et cires animales et végétales	222.77	4.20
9	Matières premières non comestibles, à l'exception des combustibles	130.61	2.46
10	Boissons et tabac	85.29	1.61

Source: adapté de NISR (2023C)

5.5 Accords commerciaux et appartenance à une communauté économique

Le Rwanda est membre et signataire de divers accords commerciaux et groupements économiques bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Il s'agit notamment de :

- L'Organisation mondiale du commerce (OMC) - Le Rwanda est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis mai 1996 et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) depuis janvier 1966.
- Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- La Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)
- La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Tableau 8: Accords commerciaux préférentiels

Fournisseur	Nom	Type
Royaume-Uni	Système d'échange des pays en développement	SPG
Arménie	Système de préférences généralisées	SPG
Australie	Système de préférences généralisées	SPG
Canada	Système de préférences généralisées	SPG
Unio européenne	Système de préférences généralisées	SPG
Islande	Système de préférences généralisées	SPG
Japon	Système de préférences généralisées	SPG
Kazakhstan	Système de préférences généralisées	SPG
République kirghize	Système de préférences généralisées	SPG
Nouvelle-Zélande	Système de préférences généralisées	SPG
Norvège	Système de préférences généralisées	SPG
Fédération de Russie	Système de préférences généralisées	SPG
Suisse	Système de préférences généralisées	SPG
Turquie	Système de préférences généralisées	SPG
États-Unis d'Amérique	Système de préférences généralisées	SPG
Inde	Régime préférentiel de franchise de droits	Spécifique aux PMA
Maroc	Exonération des droits de douane pour les PMA africains	Spécifique aux PMA
Chili	Exonération des droits de douane pour les PMA	Spécifique aux PMA
Chine	Exonération des droits de douane pour les PMA	Spécifique aux PMA
Taipei chinois	Exonération des droits de douane pour les PMA	Spécifique aux PMA
Monténégro	Exonération des droits de douane pour les PMA	Spécifique aux PMA
Tadjikistan	Exonération des droits de douane pour les PMA	Spécifique aux PMA
République de Corée	Tarif préférentiel pour les PMA	Spécifique aux PMA
États-Unis d'Amérique	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique	Autres APT

Source : adapté de l'OMC (2024)

*PMA = Pays les moins avancés

SECTION 6:

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES (ZES)

6.1 Cadre juridique et institutionnel

Les zones économiques spéciales (ZES) du Rwanda sont régies par la loi n° 05/2011, qui régit leur création, leur développement et leur gestion (Rwanda Development Board (RDB), 2024). La loi définit également les responsabilités des différentes parties prenantes, y compris l'Autorité des zones économiques spéciales du Rwanda (SEZAR), qui supervise les opérations et le développement de ces zones.

6.2 Incitations

Des incitations significatives sont accordées aux entreprises dans les ZES au Rwanda, la loi n° 05/2011 autorisant des exonérations douanières. En outre, la zone économique spéciale de Kigali (KSEZ) fournit des infrastructures essentielles, notamment des routes, l'électricité, l'approvisionnement en eau, un système central intégré d'égouts, la connectivité par fibre optique, des parcs à camions, et plus encore (RDB, n.d.).



SECTION 7:

POLITIQUE INDUSTRIELLE DU RWANDA

7.1 Objectifs et stratégies

La politique industrielle nationale du Rwanda a pour objectif de développer des secteurs industriels compétitifs et des secteurs de services avancés tout en augmentant les possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture. La politique vise à stimuler la transformation structurelle par le biais de trois objectifs clés :

- Stimuler la production nationale pour la consommation locale
- Renforcer la compétitivité des exportations du Rwanda
- Créer un environnement favorable à l'industrialisation

7.2 Actions politiques

La politique industrielle nationale du Rwanda comporte huit actions politiques. Ces actions sont les suivantes :

1. Infrastructures : Investissement dans l'énergie, attribution de terrains pour les industries, développement de parcs industriels et de ZES, et amélioration des infrastructures de transport.
2. Ressources humaines : Fournir un soutien au renforcement des capacités des fabricants, concevoir des cours adaptés aux besoins techniques et de gestion des entreprises dans des secteurs ciblés, et augmenter les bourses d'études dans les établissements d'enseignement supérieur internationaux, en mettant l'accent sur la science et la technologie.
3. Amélioration de l'accès au financement et à l'investissement : Mobiliser des financements à long terme pour le développement industriel, élaborer des études de faisabilité pour évaluer la viabilité des investissements potentiels dans les groupements sélectionnés et accélérer le développement du marché des capitaux du Rwanda.
4. Facilitation des échanges : renforcement des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), des points d'information sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et des systèmes de protection des consommateurs, promotion de la coopération en matière de productivité et d'améliorations techniques par les fabricants afin de se conformer aux normes internationales, y compris l'harmonisation avec les normes de la CAE, et élimination des obstacles non tarifaires régionaux (ONT) par le biais des mécanismes nationaux et régionaux.
5. Technologie, recherche et innovation : Restructurer et développer l'Institut de recherche scientifique et technologique (IRST), créer des centres de démonstration de technologies appropriées (ATDC) dans les parcs industriels et augmenter le financement des institutions de recherche et des établissements universitaires de niveau supérieur.
6. Matières premières et intrants industriels : Mettre à jour les analyses de la chaîne de valeur pour les groupes ciblés et revoir le tarif extérieur commun (TEC) de la CAE.
7. Environnement réglementaire : Proposer des mesures d'incitation, mettre à jour la loi sur le développement industriel, promouvoir la croissance des industries artisanales et établir des règles de gouvernance d'entreprise pour guider les entreprises.
8. Durabilité environnementale : Renforcer la mise en place de systèmes de gestion des déchets spécifiques à l'industrie, promouvoir la construction d'usines et d'entrepôts dans les ZES et autoriser l'utilisation de plastiques biodégradables dans les applications industrielles.

SECTION 8: MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

8.1 Migrants

En 2022, le Rwanda comptait 86 928 migrants internationaux. Le tableau 9 montre que la majorité de ces migrants étaient originaires de la République démocratique du Congo (44,3 pour cent) et du Burundi (39,66 pour cent). En outre, environ 279 800 résidents du pays étaient des ressortissants rwandais qui étaient soit nés à l'étranger, soit avaient résidé à l'étranger cinq ans avant le recensement de la population et du logement du Rwanda de 2022 (NISR, 2023D).

Tableau 9: Migrants internationaux (nationalités autres que rwandaise)

Pays	Nombre	Pourcentage
RDC	38,512	44.30
Burundi	34,478	39.66
Ouganda	4,401	5.06
Autres pays d'Afrique	3,668	4.22
Asie	2,201	2.53
Kenya	1,100	1.27
Europe	1,100	1.27
Tanzanie	734	0.84
Amérique	734	0.84
Total	86,928	100.00

Source: adapté de NISR (2023D)

8.2 Émigrants



En 2020,

492,489

ressortissants rwandais vivaient à l'étranger, la grande majorité

(95,5%)

%) résidant en Afrique.

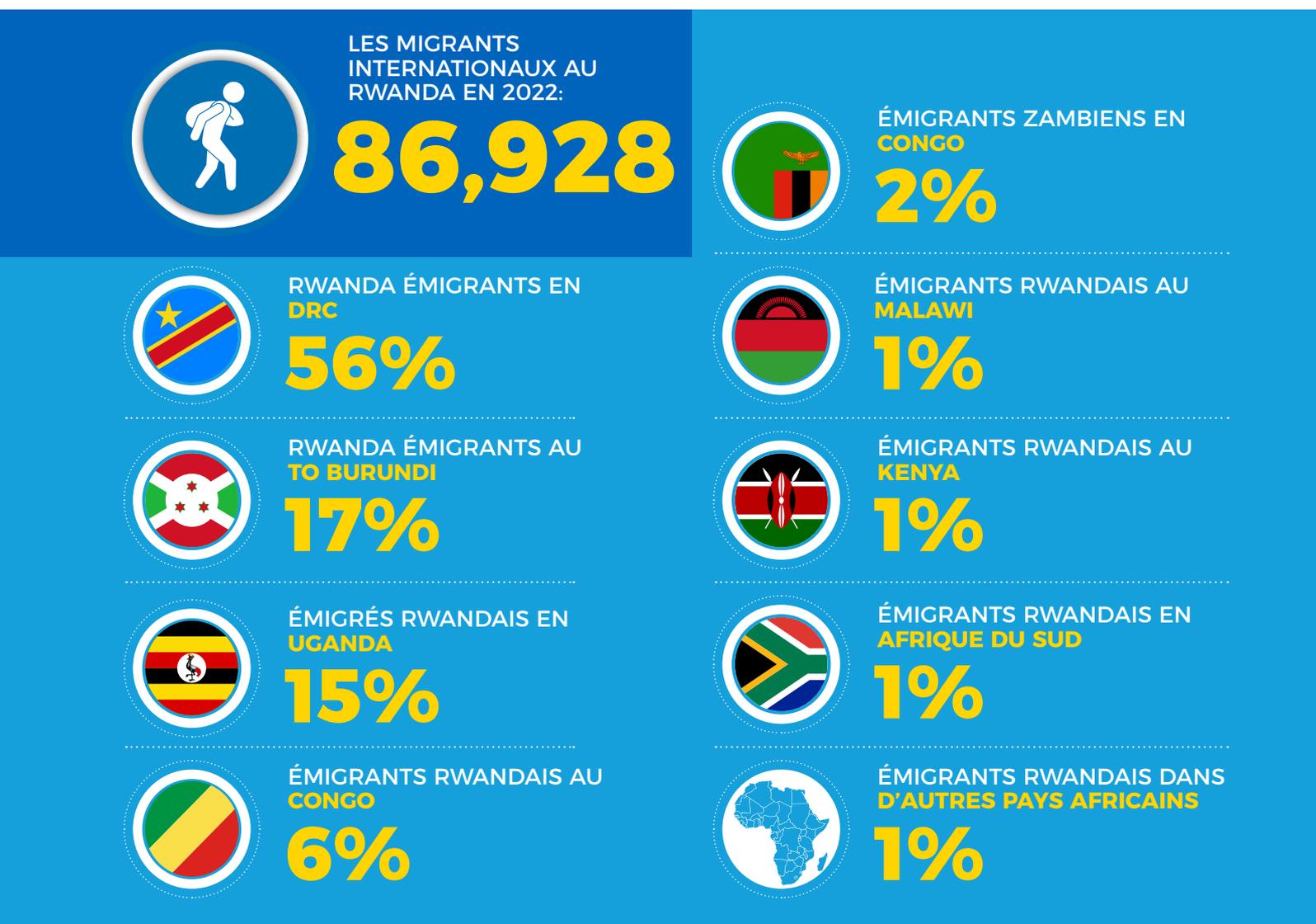
Tableau 10: Rwandais vivant à l'étranger (2020)

Région	Count	Pourcentage
Afrique	450,526	91.48
Europe	34,195	6.94
Amérique du Nord	6,572	1.33
Océanie	1,173	0.24
Autre	23	0
Total	492,489	100

Source : adapté des Nations Unies (2020)

La figure 10 montre que la majorité des émigrants rwandais en Afrique résidaient en République démocratique du Congo (RDC), soit environ 56 %. La deuxième destination la plus populaire est le Burundi, qui a accueilli 17 % des émigrants rwandais en 2020.

Figure 10: Émigrants rwandais en Afrique



Source: adapted from United Nations (2020)

RÉFÉRENCES

DTDA (n.d.) 'Labour market profile: Rwanda 2024/2025'

<https://www.ulandssekretariatet.dk/wp-content/uploads/2024/04/Rwanda-LMP-2024-final.pdf>
accessed 12 October 2024

NBR (n.d.) 'Annual Report: 2021-2022'

https://www.bnr.rw/documents/Annual_Report_2021_22_Web_English_Versio.pdf
accessed 11 October 2024

NISR (2023) 'Fifth Rwanda Population and Housing Census, 2022: Main Indicators Report'

https://www.statistics.gov.rw/publication/main_indicators_2022
accessed 11 October 2024

_____ (2023B) 'Labour Force Survey Annual Report 2022'

<https://statistics.gov.rw/publication/1919>
accessed 12 October 2024

_____ (2023C) 'Formal External Trade in Goods Fourth Quarter 2022'

<https://www.statistics.gov.rw/publication/formal-external-trade-goods-report-q42022>
accessed 12 October 2024

_____ (2023D) 'Fifth Rwanda Population and Housing Census, 2022 Thematic Report migration and spatial mobility'

<https://www.statistics.gov.rw/datasource/fifth-population-and-housing-census-2022>
accessed 12 October 2024

RDB (2024) 'Special Economic Zone and Exports'

<https://rdb.rw/departments/sez-and-exports/#accordion-2-1>
accessed 11 October 2024

_____ (n.d.) 'Kigali Special Economic Zone'

<https://rdb.rw/wp-content/uploads/2020/09/SEZAR-Catalogue.pdf>,
accessed 12 October 2024

United Nations (2020) 'International Migrant Stock'

<https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>
accessed 15 October 2024

UNCTAD (2024) 'General profile: Rwanda'

<https://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/GeneralProfile/en-GB/646/index.html>

accessed 12 October 2024

World Bank (2024) 'GDP growth annual (%)'

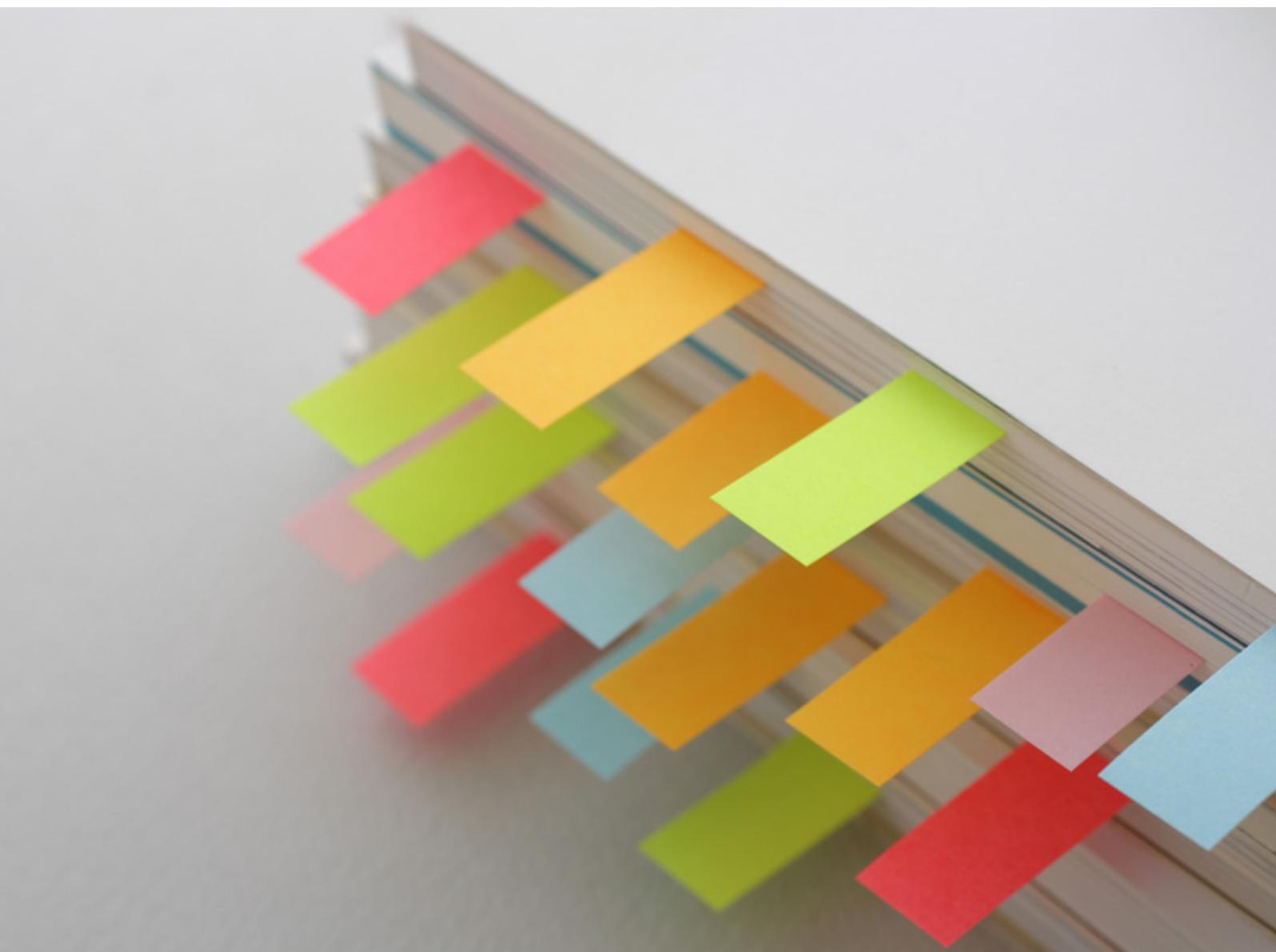
<https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>

accessed 11 October 2024

WTO (2024) 'Rwanda and the WTO'

https://www.wto.org/English/thewto_e/countries_e/rwanda_e.htm

accessed 11 October 2024





Ministry for Foreign
Affairs of Finland

“Un accord de libre-échange continental nécessite un mouvement syndical libre continental sur le continent.”

Mobiliser la recherche et l'apprentissage syndicaux et des stratégies pour influencer la mise en œuvre de la Convention Africaine Zone de libre-échange continentale (ZLECAf).

Pour en savoir plus:

<https://tradeunionsinafcfta.org/fr/accueil/>

